Raisonner sa fertilisation en maraichage biologique

Objectifs
Cette formation vise à fournir aux participants les clés pour : - appréhender la fertilité des sols, - connaitre les différents amendements et engrais, -connaitre les besoins en éléments fertilisants des cultures Et ainsi pouvoir calculer de façon préc

Enjeux
Le raisonnement de sa fertilisation en maraichage est complexe : il doit s'envisager en fonction du sol et des besoins de chaque culture, et doit donc être affiné planche par planche. Il est important de comprendre le fonctionnement de son sol et de connaitre les différents types de fertilisants utilisables, pour ensuite pouvoir optimiser les doses et fréquences d'apports. Beaucoup de maraichers disent agir de manière approximative et sont en demande de formation sur le sujet.

Contenu
Présentation des principes de fertilisation en agriculture biologique, basés sur le fait de nourrir de sol pour nourrir la plante.
Présentation du fonction des sols et de leur caractéristiques physico-chimiques.
Description des méthodes d'évaluation de la fertilité des sols (observations de terrain, analyses en laboratoire)
Découverte des engrais et amendements autorisés par la réglementation et adaptés aux cultures maraichères : leurs propriétés, prix, disponibilité et origine.
Présentation des besoins des différents légumes en éléments fertilisants NPK.
Appropriation de la méthode de calcul : présentation, exemples, exercices.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 30/01/2017

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

02 févr 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	Lycée Professionnel Agricole La Condamine, 34120 Pézenas	Elodie Bernard, ingénieure agronome, animatrice technique maraichage arbo CIVAM Bio 34

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)